

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Seconde professionnelle Conseil-Vente

Module :
EP3 Produits de jardin

Objectif général du module :
Acquérir et mettre en œuvre les connaissances scientifiques et techniques et les savoir-faire pratiques nécessaires à la vente des produits de jardin

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Objectif 1 : Reconnaître les principaux végétaux de jardin

Cet objectif constitue le socle commun de la connaissance du monde végétal que l'on commercialise dans les différentes structures de vente spécialisées. Il correspond à une démarche d'acquisition d'outils et de méthode permettant à l'apprenant de s'approprier la diversité du monde végétal horticole. Les trois piliers de cette démarche sont bien : l'identification, la reconnaissance et la connaissance du végétal. L'enseignement de cet objectif est complété par des activités pluridisciplinaires avec la biologie.

Objectif 1.1- Présenter la diversité et la saisonnalité des produits

Il s'agit de présenter les différentes catégories de produits vendus : pépinière, plantes à massif, plantes en pot, bulbes, jeunes plants maraîchers, graines...Insister sur leur saisonnalité.

Objectif 1.2- Identifier les produits de chaque catégorie

L'étude porte sur au moins 100 végétaux les plus vendus dans les différents secteurs d'activité d'une jardinerie : pépinière, serre chaude, marché couvert. On veille à respecter les règles de la nomenclature horticole.

Concernant la reconnaissance, deux méthodes complémentaires et non opposables sont utilisées pour identifier les végétaux. La première, fondée sur une représentation issue d'un travail long et répétitif, permettra aux élèves de s'approprier les espèces dans leur diversité. Cette approche essentiellement visuelle repose sur la définition de critères techniques précis. La seconde s'appuie sur un raisonnement

qui fait obligatoirement appel à des notions de systématique nécessitant de la part de l'élève des observations fines et rigoureuses. Ces deux concepts, mis en œuvre par le professeur de sciences et techniques horticoles et le biologiste lors d'activités pluridisciplinaires, doivent aboutir au même résultat et faciliter le classement des végétaux étudiés.

Objectif 1.3- Décrire les végétaux : caractéristiques et exigences pédo-climatiques

Réaliser un dossier de 20 fiches techniques. Les végétaux étudiés correspondent à 20 genres différents, représentatifs des différents secteurs d'activité de la jardinerie.

Objectif 1.4- Citer l'utilisation des végétaux dans les espaces aménagés extérieurs et intérieurs

S'appuyer sur des exemples régionaux et organiser des visites à thèmes.

Objectif 2 : Identifier les principaux produits de jardin inertes

L'identification des produits inertes doit être mis en relation avec un inventaire.

Objectif 2.1- Présenter la diversité et la saisonnalité des produits

Déterminer les différentes catégories de fournitures horticoles, matériels, outils.

Objectif 2.2- Identifier les principaux produits de chaque catégorie

Répertorier les produits par catégories : substrats, engrais, produits agropharmaceutiques, contenants, outillage, mobilier ...
Le matériel horticole (tondeuses, motoculteurs...) n'est pas au programme de seconde.

Objectif 2.3- Présenter leurs caractéristiques

Caractériser leurs compositions, leurs propriétés
La réglementation est traitée dans le module EP2

Objectif 2.4- Citer l'utilisation de ces produits dans les espaces aménagés extérieurs et intérieurs

Aller jusqu'à la compréhension du mode d'utilisation

Objectif 3 : Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants

Les enseignements des sciences et techniques et de biologie-écologie doivent être menés de façon concertée. Au sein de cet objectif, le temps consacré à l'étude des animaux et à l'étude des végétaux peut être ajusté en fonction du secteur professionnel.

On s'appuie sur des exemples significatifs du domaine professionnel et on privilégie la démarche d'investigation par une approche concrète, aussi bien au laboratoire que sur le terrain, et la mise en œuvre de techniques appropriées (observations d'échantillons, dissections, montages et observations microscopiques, expérimentations).

En seconde, les niveaux d'étude privilégiés sont ceux des organismes dans leur milieu et des organes.

Objectif 3.1- Décrire l'organisation et le fonctionnement des animaux et des végétaux : organisation et fonctionnement général des animaux, organisation et fonctionnement général des végétaux.

Montrer, à l'aide d'un nombre restreint d'exemples pris chez les animaux et chez les végétaux, que les êtres vivants sont organisés pour assurer une survie de l'individu (nutrition) et de l'espèce (reproduction).

Observer et décrire l'organisation de deux animaux dont un mammifère. Identifier les fonctions associées aux différents appareils et organes.

Observer et décrire l'organisation d'un végétal. Identifier les fonctions associées aux différents organes végétaux.

Ne pas développer les mécanismes physiologiques, ne pas aborder les mécanismes cellulaires lors de l'étude des fonctions.

Objectif 3.2- Identifier et discriminer les êtres vivants.

Relever des critères de discrimination et d'identification des êtres vivants au niveau taxonomique approprié (du règne à l'espèce) en privilégiant des objectifs méthodologiques.
Utiliser des clés de détermination.

Objectif 3.3- Situer les êtres vivants dans leur environnement : interactions entre les êtres vivants et leur environnement, rôle de l'homme sur la biodiversité.

Mettre en évidence l'importance des conditions de l'environnement pour la survie des êtres vivants. S'appuyer pour ce faire sur un ou deux exemples, en lien avec le domaine professionnel, d'interactions entre les êtres vivants et leur environnement.

Montrer, en s'appuyant sur des exemples du domaine professionnel :

- les risques associés à l'introduction et l'acclimatation d'espèces exogènes pour le maintien de la biodiversité
- un autre impact des activités humaines sur la biodiversité

Objectif 4 : Réaliser les opérations professionnelles spécifiques aux produits sur le lieu de vente

L'enseignement de cet objectif est complété par de travaux pratiques encadrés.

Objectif 4.1- Identifier les techniques horticoles nécessaires au maintien de la qualité des produits sur le lieu de vente

Acquérir les notions d'arrosage, fertilisation, nettoyage, taille, tuteurage, suivi sanitaire, désherbage
Ces notions sont mises en œuvre et TP et en stage.

Objectif 4.2- Mettre en œuvre les principales opérations techniques d'entretien et de suivi des produits horticoles

Cette compétence s'acquière :

- à l'occasion de situations de formation pratiques réalisées sur la jardinerie-école de l'établissement ou une entreprise partenaire
 - lors de séances de TP encadrés mis en œuvre par l'établissement.
- Ces séquences, pouvant être fractionnées, sont réalisées sur tout ou partie de l'année ou d'une semaine complète.

Cette activité professionnelle encadrée permet une mise en situation dans un cadre plus professionnalisé et prépare les jeunes au stage individuel.

Lors de ces TP, les élèves acquièrent la dextérité et la rapidité nécessaires à l'entretien et au suivi des plantes sur le lieu de vente. Il s'agit de réaliser les opérations essentielles : réception, entreposage, mise en rayon, arrosage, distancage, tri, désherbage, mise en jauge, réalisation de coupes-jardinières, étiquetage et de gérer les déchets, emballages sur le lieu de vente.

Activités pluridisciplinaires

Connaissance des végétaux :

Ce thème concerne la technique horticole et la biologie-écologie. Il doit permettre aux apprenants de :

- reconnaître les végétaux : acquérir le vocabulaire descriptif des différents organes (tiges, feuilles, fleurs, racines) utile à la reconnaissance de végétaux ;

- présenter les cycles de développement des végétaux : étudier le cycle de développement de végétaux pour comprendre les caractéristiques techniques des produits commercialisés.

On s'appuiera sur les observations faites lors de sorties sur le terrain à différentes périodes de l'année, sans rechercher l'exhaustivité.

Horaires indicatifs :

Technique horticole : 15 heures

Biologie-écologie : 15 heures

Négociation commerciale :

Ce thème vise à valoriser dans la pratique de la négociation commerciale les connaissances acquises en horticulture. Il doit permettre de :

- réaliser des fiches techniques, supports de négociation (1 à 2 séances)

- utiliser ces fiches techniques en situation de négociation et analyser le travail réalisé (2 à 3 séances)

Horaires indicatifs :

Technique horticole : 15 heures

SESG techniques commerciales : 15 heures

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Mappa D ., *Les productions florales*, Cahier d'activités, Educagri éditions, 2004

Gautereau Machefer, *Mémento des fleurs et plantes horticoles*, Hortivar Editions